POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 01 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 1er mars à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mercredi 23 février, s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués en exercice : 52

Délégués présents avec voix délibérative : 34

Quorum atteint

Votes pour : 34
Vote contre : 0
Abstention : 0

Délégués titulaires présents : **25** *(avec le Président)*

CC Cagire Garonne Salat (8)	Jean-Claude DOUGNAC - René ERTLEN Philippe GIMENEZ - Marie-Christine LLORENS Maryse MOURLAN - Raymond NOMDEDEU Corinne ORTET - Brigitte SEGARD
CC Cœur et Coteaux du Comminges (8)	Alain FRECHOU – Philippe BRILLAUD Céline LAURENTIES BARRERE Jean-Claude DURROUX – Jean-Michel LOSEGO Jean-Yves DUCLOS - Michel DE GAULEJAC Emilie SUBRA
CC Pyrénées Haut Garonnaises (8)	Alain PUENTE - Michel LADEVEZE Philippe CRAMPE- Patrick SAULNERON Bernard DUMAIL- Dominique BERRE Gérard BRILLET - John PALACIN

Délégués titulaires excusés :

CC Cœur et Coteaux du Comminges	Magali GASTO OUSTRIC – Elisabeth ROUEDE
CC Pyrénées Haut Garonnaises	Eric AZEMAR

Délégués titulaires présents ayant procuration : **1**

CC Pyrénées Haut Garonnaises	Michel LADEVEZE pouvoir de Denis MARTIN

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : **8**

CC Cagire Garonne Salat (3)	Henri GOIZET – Dominique PONTICACCIA Jean-Charles ROSELLO
CC Cœur et Coteaux du Comminges (3)	Michel AUBERDIAC - Annabelle FAUVERNIER Sébastien DAVAND
CC Pyrénées Haut Garonnaises (2)	Serge DE PECO – Serge COLLA

Délégués titulaires excusés :

CC Pyrénées Haut Garonnaises	Denis MARTIN

Délégués suppléants excusés :

CC Cœur et Coteaux du Comminges	Guy LOUBEYRE

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Délibération n°2022-01-01

Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 14 décembre 2021

Considérant l'ordre du jour du Comité Syndical du 14 décembre 2021, qui était le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Adoption du compte-rendu du dernier comité syndical
- Election du 5ème vice-président
- Adoption du Contrat de Relance et de Transition Ecologique
- Conférence des SCoT : présentation de la loi climat résilience
- Point finances :
  - Point sur la trésorerie et modification de la délégation de compétences accordée au Président en matière de gestion de trésorerie
  - Avance contribution des Communautés de communes
  - Autorisation d'engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2022
  - Présentation du rapport d'activités 2021 (sans vote)
  - Présentation compte administratif prévisionnel 2021 (sans vote)
- Demandes de subventions pour le fonctionnement du Pays en 2022 :
  - Demande d'aide à la Région pour l'ingénierie du Pays
  - Demande d'aide à la Région sur le Guichet Rénov' Occitanie
  - Demande d'aide au fonctionnement au Département
- Demandes de subvention sur des projets :
  - Plan Alimentaire Territorial : demande de subvention auprès de la DRAAF
- Point RH :
  - Mise en concurrence assurances statutaires avec le CDG 31
  - Procédure d'utilisation des véhicules de service
  - Création de postes d'adjoints administratifs (stabilisation de contractuelles présentes dans la structure)
- Renouvellement de la convention de partenariat territoire d'industrie
- Signature d'une convention de partenariat avec le SDEHG
- Signature d'une convention pour l'utilisation du SIG avec l'association PNR Comminges Barousse Pyrénées
- Schéma de développement économique : groupement de commande et demande de subvention
- Projet via-fauna (appui à la trame verte et bleue du SCoT)
- Point sur les décisions prises par délégation de compétences accordées au Président par le Comité Syndical
- Questions diverses

Considérant que le compte-rendu a été adressé par mail le 21 décembre 2021.

Aucune observation n'est formulée.

SOUS-PRÉFECTURE
08 MARS 2022
SAINT-GAUDENS

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1
d'approuver le procès-verbal du Comité Syndical du 14 décembre 2021.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 08 MARS 2022
Et publication, affichage ou notification le 08 MARS 2022

SOUS-PRÉFECTURE
08 MARS 2022
SAINT-GAUDENS

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 7 décembre 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués en exercice : 52

Délégués présents avec voix délibérative : 37

Quorum atteint

Votes pour : 37
contre : 0
abstentions : 0

Délégués titulaires présents : **25** *(avec le Président)*

CC Cagire Garonne Salat (7)
Michel Claude ABADIE - Jean-Claude DOUGNAC
Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE
Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)*
Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG

CC Cœur et Coteaux du Comminges (7)
Claire VOUGNY *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)*
Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD
Céline LAURENTIES-BARRERE
Jean-Claude DURROUX *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)* - Lionel WELTER - Jean Yves DUCLOS –
Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA
Pierre SAFFORCADA *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)*

REÇU
le 21 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (10)
Alain PUENTE *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)*
Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE - Philippe CRAMPE
Eric AZEMAR – Patrick SAULNERON - Bernard DUMAIL
Jean Pierre REBONATO - Dominique BERRE
Gérard BRILLET - John PALACIN

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat
Raymond NOMDEDEU

CC Cœur et Coteaux du Comminges
Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU
Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC - Laure VIGNEAUX
Alain BOUBBE - Elisabeth ROUEDE
Marie Hélène FONTANEAU

Délégués titulaires présents ayant procuration : **1**

CC Cagire Garonne Salat
Jean-Claude DOUGNAC pouvoir de Laure VIGNEAUX

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : **11**

CC Cagire Garonne Salat (3)
Henri GOIZET - Claudette ARJO - Frédéric LAVAIL

CC Cœur et Coteaux du Comminges (5)
Michel AUBERDIAC - Monique REY - Marie NADALET
Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND
Bernard FABARON *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)*

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3)
Patrick LAGLEIZE - André FILLASTRE - Serge COLLA

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Délibération n°2021-04-02
Portant modification de la délibération n°2020-02-03
Election du 5ème vice-président

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales et le code électoral ;

Vu l'arrêté préfectoral n°17-06 du 03 mars 2017 modifiant l'arrêté préfectoral n°2015-112 du 21 mai 2015 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Comminges Pyrénées en Pôle d''Equilibre Territorial et Rural (PETR) Pays Comminges Pyrénées ;

Vu les statuts dudit pôle ;

Vu les délibérations :
- n°2020-115 du 28 juillet 2020 de la communauté de communes cœur et coteaux du Comminges,
- n°2020-06-10 du 30 juillet 2020 de la communauté de communes Cagire Garonne Salat,
- du 24 septembre 2021 modifiant la délibération du 24 juillet 2020 de la communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises,

Portant désignation de leurs délégués respectifs au sein du Comité Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées.

Vu la délibération n°2020-02-01 du Comité Syndical en date du 24 septembre 2020 portant élection du Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées ;

Vu la délibération n°2020-02-02 du Comité Syndical en date du 24 septembre 2020 fixant à 13 le nombre de vice-présidents et à 9 le nombre des autres membres du bureau,

Vu la délibération n°2020-02-03 du Comité Syndical en date du 24 septembre 2020 portant élection des vice-présidents,

Considérant qu'il convient de pourvoir au remplacement du 5ème vice-président en la personne de Monsieur Serge HUET décédé,

Sous la Présidence de Monsieur François Arcangeli,

PROCEDE

à l'élection du 5ème Vice-président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées.

ELECTION DU 5ème VICE-PRESIDENT

Monsieur le Président interroge l'assemblée pour connaître les candidatures à la 5ème vice-présidence du PETR Pays Comminges Pyrénées. Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Philippe Crampé comme 5ème vice-président.

Il est procédé à l'élection du 5ème vice-président au scrutin uninominal majoritaire à trois tours.

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Premier tour de scrutin

Les résultats du dépouillement pour l'élection du 5ème vice-président sont les suivants :

Nombre de votants : 37
Bulletins blancs : 0
Bulletins nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 37

Majorité absolue : 19

A obtenu :
Monsieur Philippe Crampé : 37 voix

REÇU
le 21 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Monsieur Philippe Crampé ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 5ème vice-président et a été immédiatement installé.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 21 DEC. 2021
Et publication, affichage ou notification le : 21 DEC. 2021

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 7 décembre 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués en exercice : 52

Délégués présents avec voix délibérative : 38

Quorum atteint

Votes pour : 38
contre : 0
abstentions : 0

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE DE SAINT-GAUDENS

Délégués titulaires présents : **26** *(avec le Président)*

CC Cagire Garonne Salat (8)	Michel Claude ABADIE - Jean-Claude DOUGNAC Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG
CC Cœur et Coteaux du Comminges (7)	Claire VOUGNY *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)* Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD Céline LAURENTIES-BARRERE Jean-Claude DURROUX *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)* - Lionel WELTER - Jean Yves DUCLOS Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA Pierre SAFFORCADA *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)*
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (10)	Alain PUENTE *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)* Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE - Philippe CRAMPE Eric AZEMAR – Patrick SAULNERON - Bernard DUMAIL Jean Pierre REBONATO - Dominique BERRE Gérard BRILLET - John PALACIN

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat	Raymond NOMDEDEU
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC - Laure VIGNEAUX Alain BOUBBE - Elisabeth ROUEDE Marie Hélène FONTANEAU

Délégués titulaires présents ayant procuration : **1**

CC Cagire Garonne Salat	Jean-Claude DOUGNAC pouvoir de Laure VIGNEAUX

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : **11**

CC Cagire Garonne Salat (3)	Henri GOIZET - Claudette ARJO - Frédéric LAVAIL
CC Cœur et Coteaux du Comminges (5)	Michel AUBERDIAC - Monique REY - Marie NADALET Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND Bernard FABARON *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)*
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3)	Patrick LAGLEIZE - André FILLASTRE - Serge COLLA

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

le 1 21
SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Délibération n°2021-04-03

Signature du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) 2021-2026

Monsieur le Président explique que le PETR Pays Comminges Pyrénées a travaillé avec ses partenaires (Communautés de communes membres, Etat, Région, Département) à l'établissement du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).

Le Pays Comminges Pyrénées est le périmètre de contractualisation.

Ce nouveau contrat signé pour six ans se substitue au contrat de ruralité arrivé à échéance fin 2020. Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'Etat à destination des collectivités territoriales. Le CRTE s'adosse au projet de territoire du Pays, la transition écologique et la cohésion territoriale constituent sa colonne vertébrale.
Il a vocation à regrouper l'ensemble des contrats signés entre l'Etat et les collectivités, comme les contrats de ville, mais aussi les programmes des différents ministères, et leurs partenaires, comme Action cœur de ville, Petites villes de demain etc.
Le contrat de relance et de transition écologique bénéficiera des crédits du Plan de Relance.

Le Pays a bénéficié de l'accompagnement du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques, placé sous la double tutelle du ministère de la transition écologique et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Monsieur le Président indique que le travail sur le CRTE a fait l'objet de plusieurs échanges :

- lors de la conférence des maires le 1er juin 2021
- lors de plusieurs comités techniques
- lors de plusieurs comités de pilotage
- en ateliers participatifs les 18 octobre 2021 et 8 novembre 2021. Ces ateliers ayant permis la participation de la société civile et des forces vives du territoires (acteurs économiques, associatifs, sociaux, culturels etc.)
- en bureau du Pays

Ce travail a d'abord fait l'objet d'un protocole d'engagement qui a été signé avec l'Etat le 15 juillet par le Pays Comminges Pyrénées, et ses trois Communautés de communes membres.

Monsieur le Président propose par la présente délibération, l'adoption du Contrat de Relance et de Transition Ecologique. Celui-ci s'articule autour de 6 axes stratégiques qui correspondent aux priorités du territoire :

Axe stratégique n°1 : un territoire naturel remarquable à protéger pour faire valoir son potentiel
Axe stratégique n°2 : un territoire portant l'ambition d'une offre touristique et de loisirs durable et diversifiée
Axe stratégique n°3 : un territoire promouvant une agriculture durable et une alimentation de qualité
Axe stratégique n°4 : un territoire d'accueil pour l'activité économique
Axe stratégique n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible
Axe stratégique n°6 : un territoire qui coopère avec l'extérieur

Ces axes stratégiques sont déclinés en orientations qui comprendront des actions concrètes pour lesquelles les financements les plus importants possibles seront recherchés.

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod. 540330 - 09/10 fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Le Comité Syndical, entendu l'exposé de Monsieur Le Président,

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1
de valider le Contrat de Relance et de Transition Ecologique 2021-2026 tel qu'annexé.

Article 2
d'autoriser Monsieur le Président à signer ce contrat.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 17 DEC. 2021
Et publication, affichage ou notification le : 17 DEC. 2021

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

Délégués en exercice : 52

Délégués présents avec voix délibérative : 40

Quorum atteint

Votes pour : 40
contre : 0
abstentions : 0

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 7 décembre 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués titulaires présents : **28** *(avec le Président)*

CC Cagire Garonne Salat (8) — Michel Claude ABADIE - Jean-Claude DOUGNAC
Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE
Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN
Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG

CC Cœur et Coteaux du Comminges (8) — Claire VOUGNY *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)*
Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD
Céline LAURENTIES-BARRERE
Jean-Claude DURROUX *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)* - Lionel WELTER - Jean Yves DUCLOS
Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA
Pierre SAFFORCADA

REÇU le 17 DEC. 2021 SOUS-PREFECTURE DE SAINT-GAUDENS

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (11) — Alain PUENTE - Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE
Philippe CRAMPE - Eric AZEMAR - Patrick SAULNERON
Bernard DUMAIL - Jean Pierre REBONATO
Dominique BERRE - Gérard BRILLET - John PALACIN

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat — Raymond NOMDEDEU

CC Cœur et Coteaux du Comminges — Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU
Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC - Laure VIGNEAUX
Alain BOUBBE - Elisabeth ROUEDE
Marie Hélène FONTANEAU

Délégués titulaires présents ayant procuration : **1**

CC Cagire Garonne Salat — Jean-Claude DOUGNAC pouvoir de Laure VIGNEAUX

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : **11**

CC Cagire Garonne Salat (3) — Henri GOIZET - Claudette ARJO - Frédéric LAVAIL

CC Cœur et Coteaux du Comminges (6) — Michel AUBERDIAC - Monique REY - Marie NADALET
Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND
Bernard FABARON

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (2) — Patrick LAGLEIZE - André FILLASTRE

Délégués suppléants présents sans voix délibérative

CC Pyrénées Haut-Garonnaises — Serge COLLA

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Délibération n°2021-04-04

ANNULE ET REMPLACE la délibération 2020-03-02

Portant délégations de compétences accordées au Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les dispositions de l'article L.5211-10 qui fixe les règles de délégation de compétences de l'Assemblée délibérante,

Vu la délibération n°2020-02-01, en date du 24 septembre, portant élection du président,

Vu la délibération n°2020-03-02 portant délégation de compétences accordées au Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées que la présente délibération vient annuler et remplacer,

Considérant que le Comité Syndical peut déléguer ses compétences au bureau syndical ou au Président, exception faite des matières non délégables qui sont les suivantes :

- *« Le vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;*
- *L'approbation du compte administratif ;*
- *Les dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale ;*
- *Les décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'Etablissement Public de coopération intercommunale ;*
- *L'adhésion à un établissement public ;*
- *La délégation de la gestion d'un service public ;*
- *Les dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de la politique de la ville. »*

Afin de faciliter le fonctionnement de la structure, Monsieur le Président propose de mettre en place une délégation de compétence à son attention, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.
Il précise qu'il rendra compte à chacun des comités syndicaux, des décisions prises dans le cadre des délégations consenties. Ces dernières seront soumises aux mêmes formalités obligatoires que les délibérations, à savoir transmission au représentant de l'Etat, affichage, publication dans les recueils des actes administratifs.

En conséquence, il propose au Comité Syndical de lui déléguer, pour la durée du mandat, les attributions énumérées ci-dessous :

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de Monsieur Le Président

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'accorder à Monsieur le Président, pour la durée du mandat, les délégations pour :

Article 1
Approuver et signer tous les actes administratifs, conventions, contrats, courriers, documents nécessaires à la gestion courante du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural.

Article 2
Prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, fournitures et services passés selon une procédure adaptée jusqu'au seuil de transmission au contrôle de légalité, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, dans la limite des dispositions réglementaires en vigueur, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

Pays COMMINGES PYRÉNÉES

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

REÇU
17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Article 3
Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.

Article 4
Recruter du personnel temporaire.

Article 5
Conclure les conventions sans incidence financière telles que les conventions de mise à disposition à titre gracieux.

Article 6
Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.

Article 7
Renouveler l'adhésion aux associations et organismes dont le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural est membre.

Article 8
Intenter au nom et pour le compte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural toutes les actions en justice ou en défense pour l'ensemble des contentieux et notamment pour la constitution de partie civile, et ce en première instance, en appel et en cassation.

Article 9
Conclure et réviser les baux.

Article 10
Demander des subventions auprès des partenaires.

Article 11
Régler dans tous les cas les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules appartenant au PETR.

Article 12
Réaliser les lignes de trésorerie dans la limite d'un montant inférieur ou égal à 300.000€.

Article 13
Signer les avis qui doivent être rendus par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, porteur d'un SCoT, en sa qualité de Personne Publique Associée dans le cadre des procédures d'élaboration et d'évolution des documents d'urbanisme, sur la base du travail de la commission urbanisme.

Article 14
Monsieur Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération et en règle générale de tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 17 DEC. 2021
Et publication, affichage ou notification le : 17 DEC. 2021

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod. 540330 - 09/10 fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 7 décembre 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués en exercice : 52

Délégués présents avec voix délibérative : 40

Quorum atteint

Votes pour : 40
contre : 0
abstentions : 0

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Délégués titulaires présents : **28** *(avec le Président)*

CC Cagire Garonne Salat (8)	Michel Claude ABADIE - Jean-Claude DOUGNAC Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG
CC Cœur et Coteaux du Comminges (8)	Claire VOUGNY (n'a pas pris part au vote, arrivée tardive) Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD Céline LAURENTIES-BARRERE Jean-Claude DURROUX *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)* - Lionel WELTER - Jean Yves DUCLOS Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA Pierre SAFFORCADA
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (11)	Alain PUENTE - Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE Philippe CRAMPE - Eric AZEMAR - Patrick SAULNERON Bernard DUMAIL - Jean Pierre REBONATO Dominique BERRE - Gérard BRILLET - John PALACIN

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat	Raymond NOMDEDEU
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC - Laure VIGNEAUX Alain BOUBBE - Elisabeth ROUEDE Marie Hélène FONTANEAU

Délégués titulaires présents ayant procuration : **1**

CC Cagire Garonne Salat	Jean-Claude DOUGNAC pouvoir de Laure VIGNEAUX

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : **11**

CC Cagire Garonne Salat (3)	Henri GOIZET - Claudette ARJO - Frédéric LAVAIL
CC Cœur et Coteaux du Comminges (6)	Michel AUBERDIAC - Monique REY - Marie NADALET Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND Bernard FABARON
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (2)	Patrick LAGLEIZE - André FILLASTRE

Délégués suppléants présents sans voix délibérative

CC Pyrénées Haut-Garonnaises	Serge COLLA

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

REÇU
17 DEC. 2021
SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-GAUDENS
SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Délibération n°2021-04-05

Contribution des communautés de communes : avance 6/12ème du montant de la cotisation N-1, payable au mois de janvier de l'année N

Vu les statuts du PETR Pays Comminges Pyrénées et notamment les articles 1, 3 et 12 ;

Vu la délibération n°2021-02-03 du Comité Syndical en date du 13 avril 2021 portant vote du montant de la cotisation 2021 des trois communautés de communes,

Considérant les besoins en trésorerie du PETR Pays Comminges Pyrénées,

Considérant que la contribution des communautés de communes représente la recette principale du PETR Pays Comminges Pyrénées,

Monsieur le Président souligne que des délibérations sont adoptées depuis 2019 pour le versement des 6/12ème des cotisations et que cela a permis au Pays Comminges Pyrénées de pouvoir régler une partie de ses dépenses du 1er semestre sans qu'il soit contraint financièrement.

Monsieur le Président rappelle que la cotisation 2021 s'élève à 4.20 euros par habitant. Le versement d'une avance de 6/12ème en janvier 2022 serait réparti comme suit :

EPCI	Montant cotisation 2021	6/12 payable en janvier 2022
CC Cagire Garonne Salat	74 407.20 €	37 203.60 €
CC Pyrénées Haut-Garonnaises	65 331.00 €	32 665.50 €
CC Cœur et Coteaux du Comminges	185 488.80 €	92 744.40 €
TOTAL	325 227.00 €	162 613.50 €

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1

d'approuver la proposition de versement par les communautés de communes d'une avance de 6/12ème du montant de la cotisation de l'année N, payable au mois de janvier de l'année N+1.

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Article 2
de solliciter les communautés de communes pour qu'elles délibèrent en 2021 sur le versement de l'avance en janvier 2022.

Article 3
d'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 17 DEC. 2021
Et publication, affichage ou notification le : 17 DEC. 2021

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod. 540330 - 09/10 fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

Délégués en exercice : 52

Délégués présents avec voix délibérative : 40

Quorum atteint

Votes pour : 40
contre : 0
abstentions : 0

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 7 décembre 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués titulaires présents : **28** *(avec le Président)*

CC Cagire Garonne Salat (8)	Michel Claude ABADIE - Jean-Claude DOUGNAC Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG
CC Cœur et Coteaux du Comminges (8)	Claire VOUGNY *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)* Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD Céline LAURENTIES-BARRERE Jean-Claude DURROUX *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)* - Lionel WELTER - Jean Yves DUCLOS Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA Pierre SAFFORCADA
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (11)	Alain PUENTE - Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE Philippe CRAMPE - Eric AZEMAR - Patrick SAULNERON Bernard DUMAIL - Jean Pierre REBONATO Dominique BERRE - Gérard BRILLET - John PALACIN

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat	Raymond NOMDEDEU
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC - Laure VIGNEAUX Alain BOUBBE - Elisabeth ROUEDE Marie Hélène FONTANEAU

Délégués titulaires présents ayant procuration : **1**

CC Cagire Garonne Salat	Jean-Claude DOUGNAC pouvoir de Laure VIGNEAUX

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : **11**

CC Cagire Garonne Salat (3)	Henri GOIZET - Claudette ARJO - Frédéric LAVAIL
CC Cœur et Coteaux du Comminges (6)	Michel AUBERDIAC - Monique REY - Marie NADALET Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND Bernard FABARON
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (2)	Patrick LAGLEIZE - André FILLASTRE

Délégués suppléants présents sans voix délibérative

CC Pyrénées Haut-Garonnaises	Serge COLLA

REÇU
17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Méd. 540330 - 09/10 Fabrègue

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Délibération n°2021-04-06
Autorisation d'engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2022

Vu l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, qui prévoit que « dans le cas où le budget n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, que l'exécutif est en droit, du 1er janvier de l'exercice jusqu'à l'adoption du budget, sur autorisation de l'assemblée délibérante, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de l'autoriser à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement en 2022, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021.
Monsieur le Président précise qu'il est nécessaire d'indiquer sur quels chapitres et montants porte l'autorisation.

La proposition faite est la suivante :

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles :	6 066 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles :	6 135 €
TOTAL	12 201 €

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1
d'autoriser Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement en 2022, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021 tel que présenté ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 17 DEC. 2021
Et publication, affichage ou notification le : 17 DEC. 2021

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 7 décembre 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués en exercice : 52

Délégués présents avec voix délibérative : 40

Quorum atteint

Votes pour : 40
contre : 0
abstentions : 0

Délégués titulaires présents : **27** *(avec le Président)*

CC Cagire Garonne Salat (8)	Michel Claude ABADIE - Jean-Claude DOUGNAC Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG
CC Cœur et Coteaux du Comminges (8)	Claire VOUGNY *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)* Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD Céline LAURENTIES-BARRERE Jean-Claude DURROUX *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)* - Lionel WELTER - Jean Yves DUCLOS Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA Pierre SAFFORCADA
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (10)	Alain PUENTE - Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE Philippe CRAMPE - Eric AZEMAR - Patrick SAULNERON Bernard DUMAIL - Jean Pierre REBONATO Dominique BERRE - Gérard BRILLET John PALACIN *(n'a pas pris part au vote, départ)*

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat	Raymond NOMDEDEU
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC – Laure VIGNEAUX Alain BOUBBE - Elisabeth ROUEDE Marie Hélène FONTANEAU

Délégués titulaires présents ayant procuration : **1**

CC Cagire Garonne Salat	Jean-Claude DOUGNAC pouvoir de Laure VIGNEAUX

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : **12**

CC Cagire Garonne Salat (3)	Henri GOIZET – Claudette ARJO – Frédéric LAVAIL
CC Cœur et Coteaux du Comminges (6)	Michel AUBERDIAC - Monique REY - Marie NADALET Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND Bernard FABARON
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3)	Patrick LAGLEIZE - André FILLASTRE - Serge COLLA

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Délibération n°2021-04-07
Demande de subvention 2022 auprès de la Région Occitanie pour les missions d'ingénierie du PETR Pays Comminges Pyrénées

Considérant que la Région Occitanie apporte un soutien en faveur de l'ingénierie à destination des territoires de projets dans le cadre de sa politique contractuelle 2022-2027.

Monsieur Le Président propose de solliciter pour 2022 la demande d'aide régionale en faveur du soutien à l'ingénierie du Pays Comminges Pyrénées.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1
d'adresser pour 2022 une demande de subvention à la Région Occitanie pour son soutien à l'ingénierie du Pays Comminges Pyrénées.

Article 2
d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette demande de subvention.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 17 DEC. 2021
Et publication, affichage ou notification le : 17 DEC. 2021

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT®
Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 7 décembre 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués en exercice : 52

Délégués présents avec voix délibérative : 41

Quorum atteint

Votes pour : 41
Contre : 0
abstentions : 0

Délégués titulaires présents : **28** *(avec le Président)*

CC Cagire Garonne Salat (8)	Michel Claude ABADIE - Jean-Claude DOUGNAC Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG
CC Cœur et Coteaux du Comminges (9)	Claire VOUGNY - Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD Céline LAURENTIES-BARRERE Jean-Claude DURROUX *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)* - Lionel WELTER - Jean Yves DUCLOS Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA Pierre SAFFORCADA
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (10)	Alain PUENTE - Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE Philippe CRAMPE - Eric AZEMAR - Patrick SAULNERON Bernard DUMAIL - Jean Pierre REBONATO Dominique BERRE - Gérard BRILLET John PALACIN *(n'a pas pris part au vote, départ)*

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat	Raymond NOMDEDEU
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC - Laure VIGNEAUX Alain BOUBBE - Elisabeth ROUEDE Marie Hélène FONTANEAU

Délégués titulaires présents ayant procuration : **1**

CC Cagire Garonne Salat	Jean-Claude DOUGNAC pouvoir de Laure VIGNEAUX

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : **12**

CC Cagire Garonne Salat (3)	Henri GOIZET - Claudette ARJO - Frédéric LAVAIL
CC Cœur et Coteaux du Comminges (6)	Michel AUBERDIAC - Monique REY - Marie NADALET Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND Bernard FABARON
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3)	Patrick LAGLEIZE - André FILLASTRE - Serge COLLA

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Délibération n°2021-04-08

Demande de subvention 2022 auprès de la Région Occitanie

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Président rappelle que depuis 5 ans le Pays Comminges Pyrénées porte un Espace Info Energie devenu Guichet Unique du Service Public Intégré de Rénovation Energétique depuis la fin 2020, « porte d'entrée du service public » pour d'une part animer la dynamique locale de la rénovation énergétique, et d'autre part orienter et accompagner les ménages vers le parcours d'accompagnement adapté à leur situation et en lien étroit avec les partenaires et acteurs locaux mobilisés :

- Le service local de l'habitat, en charge d'accompagner les particuliers aux revenus modestes, et déjà très présent sur le territoire ;
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat, qui a souhaité être partenaire du service afin d'assurer son ouverture aux artisans du bâtiment ;
- Le CAUE de la Haute-Garonne qui propose un service de conseil en architecture complémentaire à ce service, accueilli une demi-journée par mois à Saint-Gaudens, dans les locaux du PETR Pays Comminges Pyrénées.

L'animation Guichet Unique s'inscrit au sein d'un ensemble d'actions en matière d'énergie, portées par le Pays Comminges Pyrénées au sein d'un Pôle Energie (CEP, COT) et avec ses partenaires, ce qui permet des relais, des passerelles, auprès des habitants du territoire, dans un souci de visibilité et de complémentarité.

Monsieur le Président souligne que ce Guichet Unique repose sur un partenariat fort avec la Région Occitanie qui finance le fonctionnement du Guichet.

Monsieur le Président rappelle que le Guichet a bénéficié pour 2021 d'une subvention de 42 000 € de la part de la Région (36 600 € de part fixe et 5 400 € de part variable).

Monsieur le Président propose de demander la même subvention pour le fonctionnement du Guichet en 2022.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Article 1

d'adresser pour 2022 une demande de subvention à la Région Occitanie à hauteur de 42 000 € pour le fonctionnement du Guichet Rénov'Occitanie.

Article 2

d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette demande de subvention.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 17 DEC. 2021
Et publication, affichage ou notification le : 17 DEC. 2021

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

Délégués en exercice : 52

Délégués présents avec voix délibérative : 41

Quorum atteint

Votes pour : 41
contre : 0
abstentions : 0

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 7 décembre 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués titulaires présents : **28** *(avec le Président)*

CC Cagire Garonne Salat (8)	Michel Claude ABADIE - Jean-Claude DOUGNAC Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG
CC Cœur et Coteaux du Comminges (9)	Claire VOUGNY- Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD Céline LAURENTIES-BARRERE Jean-Claude DURROUX (n'a pas pris part au vote, arrivée *tardive)* - Lionel WELTER - Jean Yves DUCLOS Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA Pierre SAFFORCADA
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (10)	Alain PUENTE - Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE Philippe CRAMPE - Eric AZEMAR - Patrick SAULNERON Bernard DUMAIL - Jean Pierre REBONATO Dominique BERRE - Gérard BRILLET John PALACIN *(n'a pas pris part au vote, départ)*

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat	Raymond NOMDEDEU
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC - Laure VIGNEAUX Alain BOUBBE - Elisabeth ROUEDE Marie Hélène FONTANEAU

Délégués titulaires présents ayant procuration : **1**

CC Cagire Garonne Salat	Jean-Claude DOUGNAC pouvoir de Laure VIGNEAUX

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : **12**

CC Cagire Garonne Salat (3)	Henri GOIZET - Claudette ARJO - Frédéric LAVAIL
CC Cœur et Coteaux du Comminges (6)	Michel AUBERDIAC - Monique REY - Marie NADALET Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND Bernard FABARON
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3)	Patrick LAGLEIZE - André FILLASTRE - Serge COLLA

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod. 540330 - 09/10 fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Délibération n°2021-04-09

Demande de subvention 2022 auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour les missions d'ingénierie du Pays Comminges Pyrénées

Considérant que le Conseil Départemental de Haute-Garonne dans une recherche de proximité et de complémentarité entre les territoires péri-urbains, ruraux et de montagne, s'investit dans son rôle d'interlocuteur privilégié des communes et de leurs groupements pour maintenir un développement équilibré des territoires et répondre aux enjeux de demain,

Considérant que soucieux de forger un partenariat fort avec ces territoires en vue de garantir au mieux la cohésion territoriale, le Conseil Départemental de Haute-Garonne apporte son appui en ingénierie aux PETR/SCoT qui le souhaitent selon les dispositions suivantes :

- le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement de 50.000 €,
- la prise en charge des études mutualisées interscot pour le compte des SCoT périphériques qui s'effectue à travers la subvention annuelle versée à l'aua/T,
- l'assistance technique à la réalisation d'actions inscrites dans les programmes de travail.

Considérant que cet appui technique et financier se traduit par la signature d'une convention entre le Conseil Départemental Haute-Garonne et les PETR qui le sollicitent, et qu'il interviendra de manière annuelle afin de préciser au vu du programme de travail présenté les modalités de participation départementale tant sur le plan financier qu'en matière d'assistance technique,

Monsieur Le Président propose de renouveler pour 2022 la demande d'aide au fonctionnement du Pays Comminges Pyrénées.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Article 1
d'adresser au Conseil Départemental de Haute-Garonne pour 2022 une demande d'aide au fonctionnement du Pays Comminges Pyrénées.

Article 2
d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette demande de subvention.

Article 3
d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention avec le Conseil Départemental de Haute-Garonne.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 17 DEC. 2021
Et publication, affichage ou notification le : 17 DEC. 2021

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT®
Mod. 540330 - 09/10 fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

Délégués en exercice : 52

Délégués présents avec voix délibérative : 41

Quorum atteint

Votes pour : 41
contre : 0
abstentions : 0

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 7 décembre 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués titulaires présents : **28** *(avec le Président)*

CC Cagire Garonne Salat (8)	Michel Claude ABADIE - Jean-Claude DOUGNAC Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG
CC Cœur et Coteaux du Comminges (9)	Claire VOUGNY- Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD Céline LAURENTIES-BARRERE Jean-Claude DURROUX *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)* - Lionel WELTER - Jean Yves DUCLOS Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA Pierre SAFFORCADA
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (10)	Alain PUENTE - Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE Philippe CRAMPE - Eric AZEMAR - Patrick SAULNERON Bernard DUMAIL - Jean Pierre REBONATO Dominique BERRE - Gérard BRILLET John PALACIN *(n'a pas pris part au vote, départ)*

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat	Raymond NOMDEDEU
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC – Laure VIGNEAUX Alain BOUBBE - Elisabeth ROUEDE Marie Hélène FONTANEAU

Délégués titulaires présents ayant procuration : **1**

CC Cagire Garonne Salat	Jean-Claude DOUGNAC pouvoir de Laure VIGNEAUX

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : **12**

CC Cagire Garonne Salat (3)	Henri GOIZET - Claudette ARJO - Frédéric LAVAIL
CC Cœur et Coteaux du Comminges (6)	Michel AUBERDIAC - Monique REY - Marie NADALET Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND Bernard FABARON
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3)	Patrick LAGLEIZE - André FILLASTRE - Serge COLLA

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT®
Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Délibération n°2021-04-10

Demande de subvention – Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Mesure 13 Plan de Relance « consolidation des projets alimentaires territoriaux »

Vu la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt et particulièrement son article 39 relatif aux projets alimentaires territoriaux.

Vu la délibération n° 2018-03-05 adoptée par le Comité Syndical en date du 05 juillet 2018 sur l'animation du Projet Alimentaire Territorial Comminges Pyrénées.

Monsieur le Président explique que depuis juillet 2018, le Pays Comminges Pyrénées a repris l'animation du Projet Alimentaire Territorial Comminges Pyrénées qui vise à regrouper de manière concertée des actions permettant la consolidation de filières territorialisées et le développement de la consommation de produits issus de circuits courts.

Après un premier travail de recensement des actions s'inscrivant dans ces objectifs, le Pays Comminges Pyrénées a travaillé à la rédaction d'un dossier permettant le dépôt d'une demande de reconnaissance du projet de PAT auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Cette reconnaissance, a été accordée en mars 2021 par une labélisation au niveau 1 à partir de 4 axes :

Axe 1 – Encourager une production et une consommation durables
Axe 2 – Répondre aux besoins en outil de transformation
Axe 3 – Etude sur les perspectives des abattoirs et les liens sur l'amont et l'aval de la filière
Axe 4 – Mieux communiquer / distribuer les produits locaux

Deux nouvelles actions en adéquation avec les axes du PAT sont développées par le Pays Comminges Pyrénées et ses partenaires :

Les couveuses maraîchères du Comminges, action multi partenariale et la création d'un espace de récole-transformation vente porté par les Jardins du Comminges sur la zone d'activité de la Croix du Bazert.

Sur proposition de Monsieur Le Président,

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1

de valider le principe d'une demande de subvention auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt dans le cadre de la mesure 13 du Plan de Relance « consolidation des projets alimentaires territoriaux ».

Article 2

d'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document en lien avec cette délibération.

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 17 DEC. 2021
Et publication, affichage ou notification le : 17 DEC. 2021

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

Délégués en exercice : 52

Délégués présents avec voix délibérative : 41

Quorum atteint

Votes pour : 41
contre : 0
abstentions : 0

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 7 décembre 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués titulaires présents : **28** *(avec le Président)*

CC Cagire Garonne Salat (8)	Michel Claude ABADIE - Jean-Claude DOUGNAC Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG
CC Cœur et Coteaux du Comminges (9)	Claire VOUGNY- Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD Céline LAURENTIES-BARRERE Jean-Claude DURROUX *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)* - Lionel WELTER - Jean Yves DUCLOS Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA Pierre SAFFORCADA
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (10)	Alain PUENTE - Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE Philippe CRAMPE - Eric AZEMAR - Patrick SAULNERON Bernard DUMAIL - Jean Pierre REBONATO Dominique BERRE - Gérard BRILLET John PALACIN *(n'a pas pris part au vote, départ)*

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat	Raymond NOMDEDEU
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC - Laure VIGNEAUX Alain BOUBBE - Elisabeth ROUEDE Marie Hélène FONTANEAU

Délégués titulaires présents ayant procuration : **1**

CC Cagire Garonne Salat	Jean-Claude DOUGNAC pouvoir de Laure VIGNEAUX

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : **12**

CC Cagire Garonne Salat (3)	Henri GOIZET - Claudette ARJO - Frédéric LAVAIL
CC Cœur et Coteaux du Comminges (6)	Michel AUBERDIAC - Monique REY - Marie NADALET Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND Bernard FABARON
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3)	Patrick LAGLEIZE - André FILLASTRE - Serge COLLA

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE DE SAINT-GAUDENS

Délibération n°2021-04-11

Portant participation à la mise en concurrence relative à l'obtention d'un contrat-groupe d'assurances statutaires à effet au 1er janvier 2022

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'Assemblée que depuis1992, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne (CDG 31) a mis en place un service facultatif d'assurance des risques statutaires du personnel comme le lui permet l'article 26 de la Loi n°84-53 du 26 Janvier 1984.
Dans ce cadre, les collectivités et établissements publics du département qui le demandent peuvent bénéficier de l'accès à des couvertures par assurance des risques statutaires obtenues dans le cadre d'un contrat-groupe souscrit par le CDG31, à des conditions recherchées comme attractives (taux et franchises) compte tenu de la mutualisation. La souscription par le CDG31 s'effectue dans le cadre d'une procédure conforme à la règlementation en matière de passation des marchés publics.

Monsieur le Président rappelle que le Pays Comminges Pyrénées a adhéré aux différents contrats-groupe depuis 2014 auprès du groupement GRAS SAVOYE (courtier mandataire) /AXA France VIE (Assureur) par le biais du CDG31 mais que le dernier contrat-groupe a été résilié au 31 décembre 2021 par ledit groupement par anticipation alors que le contrat avait vocation initialement à durer jusqu'au 31 décembre 2022.

Pour le maintien du service, le CDG31 doit donc engager une mise en concurrence pour l'obtention d'un nouveau contrat-groupe à effet au 1er janvier 2022.

Ce contrat-groupe a vocation à :

- être géré en capitalisation ;
- permettre d'une part, la couverture des risques afférents aux agents titulaires et stagiaires dont le temps de travail est supérieur ou égal à 28 heures hebdomadaires (régime de cotisation à la CNRACL) :
  - congé de maladie ordinaire
  - congé de longue maladie et congé de longue durée
  - temps partiel thérapeutique et invalidité temporaire ou définitive
  - congé suite à un accident de service ou maladie professionnelle
  - congé de maternité, de paternité ou d'adoption
  - versement du capital décès
- permettre d'autre part, la couverture des risques afférents aux agents titulaires et stagiaires dont le temps de travail est inférieur à 28 heures hebdomadaires et des risques afférents aux agents non titulaires (régime de cotisation à l'IRCANTEC) :
  - congé de maladie ordinaire
  - congé de grave maladie
  - congé suite à un accident de service ou maladie professionnelle
  - congé de maternité, de paternité ou d'adoption

Le CDG31 propose donc aux collectivités et établissements publics de les associer dans le cadre de cette procédure de mise en concurrence.

Monsieur le Président propose donc à l'Assemblée d'être associé à la consultation conformément aux dispositions du décret 86-552 afin de mandater Le CDG31 dans le cadre de cette procédure de mise en concurrence.

Monsieur le Président souligne que la participation à la consultation n'engage pas la collectivité quant à son adhésion au contrat. Au terme de la consultation et en fonction des résultats obtenus (taux, garanties et services obtenus), la structure concernée reste libre de confirmer ou pas son adhésion pour la couverture des risques en lien avec ses agents CNRACL, en lien avec ses agents IRCANTEC ou pour les deux.

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Dans l'hypothèse d'une adhésion in fine, la collectivité sera alors dispensée de réaliser une mise en concurrence pour ce service et pourra bénéficier de la mutualisation des résultats, des services de gestion du contrat, et de l'expertise acquise par le CDG 31 depuis ses vingt années grâce à une équipe dédiée et un correspondant dédié qui accompagne en assurant un suivi personnalisé, notamment dans le cadre des phases de traitement des sinistres.

L'assuré choisi lors de son adhésion au contrat groupe les risques qu'il souhaite assurés (maladie ordinaire, maternité ect…), les franchises applicables selon les risques (10 jours, 20 jours ou 30 jours), la base d'assurance qui détermine l'étendue des dépenses couvertes et l'assiette de cotisation (traitement indiciaire brut et/ou NBI et/ou SFT et/ou primes et/ou charges patronales).

L'assuré s'acquitte d'une prime d'assurance auprès de l'assureur correspondant au produit du taux proposé au titre du marché par la masse salariale assurée ;
de frais de gestion auprès du CDG31 représentant 5% du montant des primes avec un minimum de perception de 25€.

Ouïe l'exposé de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Article 1
de demander au CDG 31 de réaliser une mise en concurrence visant à la mise en place d'un contrat groupe d'assurance statutaire à effet au 1er janvier 2022.

Article 2
de demander au CDG31 d'être pris en compte parmi les potentiels futurs adhérents au contrat groupe dans le cadre du dossier de consultation.

Article 3
de préciser qu'une fois la procédure de mise en concurrence achevée, le CDG31 informera les collectivités et établissements publics du département de la Haute-Garonne des conditions de couverture obtenues (garanties et tarifs).

Article 4
de rappeler que l'adhésion in fine aux couvertures proposées reste libre à l'issue de la mise en concurrence.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 17 DEC. 2021
Et publication, affichage ou notification le : 17 DEC. 2021

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

Délégués en exercice : 52

Délégués présents avec voix délibérative : 41

Quorum atteint

Votes pour : 41
contre : 0
abstentions : 0

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 7 décembre 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués titulaires présents : **28** *(avec le Président)*

CC Cagire Garonne Salat (8)	Michel Claude ABADIE - Jean-Claude DOUGNAC Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG
CC Cœur et Coteaux du Comminges (9)	Claire VOUGNY- Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD Céline LAURENTIES-BARRERE Jean-Claude DURROUX *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)* - Lionel WELTER - Jean Yves DUCLOS Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA Pierre SAFFORCADA
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (10)	Alain PUENTE - Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE Philippe CRAMPE - Eric AZEMAR - Patrick SAULNERON Bernard DUMAIL - Jean Pierre REBONATO Dominique BERRE - Gérard BRILLET John PALACIN *(n'a pas pris part au vote, départ)*

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE DE SAINT-GAUDENS

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat	Raymond NOMDEDEU
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC - Laure VIGNEAUX Alain BOUBBE - Elisabeth ROUEDE Marie Hélène FONTANEAU

Délégués titulaires présents ayant procuration : **1**

CC Cagire Garonne Salat	Jean-Claude DOUGNAC pouvoir de Laure VIGNEAUX

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : **12**

CC Cagire Garonne Salat (3)	Henri GOIZET - Claudette ARJO - Frédéric LAVAIL
CC Cœur et Coteaux du Comminges (6)	Michel AUBERDIAC - Monique REY - Marie NADALET Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND Bernard FABARON
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3)	Patrick LAGLEIZE - André FILLASTRE - Serge COLLA

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Délibération n°2021-04-12
Règlement d'utilisation des véhicules de service

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-13-1 ;

Vu le Code de la Route ;

Vu le Code des Assurances ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée par la loi n°87-259 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 3 ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu la circulaire DAGEMO/BCG 97-4 du 05 mai 1997 relative aux conditions d'utilisation des véhicules de service et des véhicules personnels des agents, à l'occasion du service ;

Vu la loi n°96-393 du 13 mai 1996 relative à la responsabilité pénale pour des faits d'imprudence et de négligence, modifiant l'article L. 121-3 du Code Pénal ;

Vu la loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 octobre 2021 pris pour l'application de l'article L. 121-6 du code de la route ;

Vu l'avis favorable du Comité technique placé auprès du Centre de Gestion de Haute-Garonne en date du 02 décembre 2021 ;

Considérant que le Pays Comminges Pyrénées dispose d'un parc automobile de véhicules électriques étant engagé dans le plan climat air énergie, et que ces véhicules sont mis à la disposition des agents et des élus pour les déplacements en lien avec leurs missions et délégations.

Monsieur le Président expose que le règlement annexé a pour objet de préciser le cadre et les modalités de l'utilisation des véhicules de service dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

DECIDE

Article 1
d'approuver le règlement d'utilisation des véhicules de service annexé à la présente délibération.

Article 2
de dire que ce règlement d'utilisation des véhicules de service sera annexé au règlement intérieur du Pays Comminges Pyrénées.

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Article 3

d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document afférent à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 17 DEC. 2021
Et publication, affichage ou notification le : 17 DEC. 2021

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT®
Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 7 décembre 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués en exercice : 52

Délégués présents avec voix délibérative : 41

Quorum atteint

Votes pour : 41
contre : 0
abstentions : 0

Délégués titulaires présents : **28** *(avec le Président)*

CC Cagire Garonne Salat (8)	Michel Claude ABADIE - Jean-Claude DOUGNAC Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG
CC Cœur et Coteaux du Comminges (9)	Claire VOUGNY- Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD Céline LAURENTIES-BARRERE Jean-Claude DURROUX *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)* - Lionel WELTER - Jean Yves DUCLOS Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA Pierre SAFFORCADA
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (10)	Alain PUENTE - Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE Philippe CRAMPE - Eric AZEMAR - Patrick SAULNERON Bernard DUMAIL - Jean Pierre REBONATO Dominique BERRE - Gérard BRILLET John PALACIN *(n'a pas pris part au vote, départ)*

REÇU le 17 DEC. 2021 SOUS-PREFECTURE DE SAINT-GAUDENS

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat	Raymond NOMDEDEU
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC - Laure VIGNEAUX Alain BOUBBE - Elisabeth ROUEDE Marie Hélène FONTANEAU

Délégués titulaires présents ayant procuration : **1**

CC Cagire Garonne Salat	Jean-Claude DOUGNAC pouvoir de Laure VIGNEAUX

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : **12**

CC Cagire Garonne Salat (3)	Henri GOIZET - Claudette ARJO - Frédéric LAVAIL
CC Cœur et Coteaux du Comminges (6)	Michel AUBERDIAC - Monique REY - Marie NADALET Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND Bernard FABARON
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3)	Patrick LAGLEIZE - André FILLASTRE - Serge COLLA

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Délibération n°2021-04-13

Création de deux emplois permanents d'instructeur des autorisations d'urbanisme au sein du Pôle Application du Droit des Sols (ADS)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34 ;

Vu la délibération n°2017-04-06 adoptée par le Comité Syndical en sa séance du 6 juillet 2017 portant création d'un service ADS au sein du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées pour le compte des communes du territoire à compter du 01 janvier 2018,

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée, conformément à l'article 34 de la loi n °84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient ainsi au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois.

Monsieur le Président expose que le Pôle ADS compte aujourd'hui 7 agents à temps complet (2 agents titulaires mis à disposition, 4 agents contractuels sur des emplois permanents et 1 agent contractuel sur un emploi non permanent).

Monsieur le Président précise que ces deux créations d'emploi permanents concernent des postes d'instructeurs ADS à temps complet dans le grade sans concours des adjoints administratifs territoriaux et visent à pérenniser deux agents contractuels dont les contrats arrivent à échéance.

Une déclaration de création de poste sera adressée au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne.

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1
de créer deux postes d'instructeurs du Pôle ADS comme décrit ci-dessus.

Article 2
d'inscrire les crédits correspondants au budget 2022.

Article 3
d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à la présente délibération et permettant sa mise en œuvre.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 17 DEC. 2021
Et publication, affichage ou notification le : 17 DEC. 2021

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT Mod 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 7 décembre 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués en exercice : 52

Délégués présents avec voix délibérative : 41

Quorum atteint

Votes pour : 41
contre : 0
abstentions : 0

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Délégués titulaires présents : **28** *(avec le Président)*

CC Cagire Garonne Salat (8)	Michel Claude ABADIE - Jean-Claude DOUGNAC Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG
CC Cœur et Coteaux du Comminges (9)	Claire VOUGNY- Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD Céline LAURENTIES-BARRERE Jean-Claude DURROUX *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)* - Lionel WELTER - Jean Yves DUCLOS Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA Pierre SAFFORCADA
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (10)	Alain PUENTE - Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE Philippe CRAMPE - Eric AZEMAR - Patrick SAULNERON Bernard DUMAIL - Jean Pierre REBONATO Dominique BERRE - Gérard BRILLET John PALACIN *(n'a pas pris part au vote, départ)*

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat	Raymond NOMDEDEU
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC - Laure VIGNEAUX Alain BOUBBE - Elisabeth ROUEDE Marie Hélène FONTANEAU

Délégués titulaires présents ayant procuration : **1**

CC Cagire Garonne Salat	Jean-Claude DOUGNAC pouvoir de Laure VIGNEAUX

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : **12**

CC Cagire Garonne Salat (3)	Henri GOIZET - Claudette ARJO - Frédéric LAVAIL
CC Cœur et Coteaux du Comminges (6)	Michel AUBERDIAC - Monique REY - Marie NADALET Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND Bernard FABARON
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3)	Patrick LAGLEIZE - André FILLASTRE - Serge COLLA

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Délibération n°2021-04-14

Portant signature d'un avenant à la convention initiale de partenariat pour l'animation du contrat territoire d'industrie Comminges-Nestes

Considérant que le territoire Comminges-Nestes a été labellisé « Territoires d'industrie » lors du Conseil national de l'industrie du 22 novembre 2018 ;

Vu la délibération n°2019-05-10 du Comité Syndical en date du 10 décembre 2019 portant engagement du Pays Comminges Pyrénées dans le dispositif Territoire d'industrie ;

Considérant que cet engagement a été formalisé par la signature d'un contrat et d'une convention visant à cadrer l'animation du dispositif. Ce contrat et cette convention ayant été signés avec les partenaires ;

Considérant que la convention visant à cadrer l'animation du dispositif arrive à échéance et qu'il convient donc de la proroger par avenant,

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1

d'autoriser Monsieur le président à signer l'avenant de prorogation de la convention visant à cadrer l'animation du dispositif territoire d'industrie Comminges-Nestes, annexé à la présente délibération.

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 17 DEC. 2021
Et publication, affichage ou notification le : 17 DEC. 2021

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 7 décembre 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués en exercice : 52

Délégués présents avec voix délibérative : 41

Quorum atteint

Votes pour : 41
contre : 0
abstentions : 0

Délégués titulaires présents : **28** *(avec le Président)*

CC Cagire Garonne Salat (8)	Michel Claude ABADIE - Jean-Claude DOUGNAC Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG
CC Cœur et Coteaux du Comminges (9)	Claire VOUGNY- Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD Céline LAURENTIES-BARRERE Jean-Claude DURROUX *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)* - Lionel WELTER - Jean Yves DUCLOS Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA Pierre SAFFORCADA
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (10)	Alain PUENTE - Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE Philippe CRAMPE - Eric AZEMAR - Patrick SAULNERON Bernard DUMAIL - Jean Pierre REBONATO Dominique BERRE - Gérard BRILLET John PALACIN *(n'a pas pris part au vote, départ)*

REÇU le 17 DEC. 2021 SOUS-PREFECTURE DE SAINT-GAUDENS

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat	Raymond NOMDEDEU
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC - Laure VIGNEAUX Alain BOUBBE - Elisabeth ROUEDE Marie Hélène FONTANEAU

Délégués titulaires présents ayant procuration : **1**

CC Cagire Garonne Salat	Jean-Claude DOUGNAC pouvoir de Laure VIGNEAUX

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : **12**

CC Cagire Garonne Salat (3)	Henri GOIZET - Claudette ARJO - Frédéric LAVAIL
CC Cœur et Coteaux du Comminges (6)	Michel AUBERDIAC - Monique REY - Marie NADALET Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND Bernard FABARON
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3)	Patrick LAGLEIZE - André FILLASTRE - Serge COLLA

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Délibération n°2021-04-15

Signature de la convention de partenariat pour l'accompagnement des communes dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments avec le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG)

Considérant que le SDEHG est lauréat de l'AMI SEQUOIA qui permet d'obtenir un financement pour accompagner les communes afin de massifier et d'optimiser les projets de rénovation énergétique, en vue de la préservation et de l'amélioration du patrimoine public bâti,

Considérant que le Conseiller en Energie Partagé du Pays Comminges Pyrénées réalise un accompagnement auprès des communes du territoire sur les projets de rénovation énergétique,

Considérant la validation de principe par le bureau syndical du 21 juillet 2021 de la convention de partenariat entre le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne et le Pays Comminges Pyrénées,

Monsieur le Président expose les contours de ce partenariat qui comprend pour le CEP du Pays Comminges Pyrénées :

- Le fait de répertorier le patrimoine bâti des communes du territoire et leurs données de consommation ;
- Le montage des projets de rénovation post audits ;
- Le suivi énergétique des bâtiments après rénovation.

En contrepartie, le SDEHG s'engage à :

- La mise à disposition d'un logiciel de suivi des consommations énergétiques ;
- Financer à travers les fonds ACTEE la maitrise d'œuvre et l'assistance à maitrise d'ouvrage a hauteur de 30 et 50% ;
- Valoriser les Certificats d'Economie d'Energie ;
- Mettre en place un accompagnement sur l'ingénierie financière au travers d'un poste de Conseiller en Financement Partagé.

Le présent partenariat est conclu pour une période de 2 ans à compter de sa signature.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Article 1
d'approuver la convention de partenariat annexée pour l'accompagnement des communes dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments avec le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne, dans le cadre de la mise en œuvre du programme ACTEE.

Article 2
d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant à signer tout acte et à procéder à toute formalité liée au programme ACTEE.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 17 DEC. 2021
Et publication, affichage ou notification le : 17 DEC. 2021

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT Mod. 540330 - 09/10 fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

Délégués en exercice : 52

Délégués présents avec voix délibérative : 41

Quorum atteint

Votes pour : 41
contre : 0
abstentions : 0

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 7 décembre 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués titulaires présents : **28** *(avec le Président)*

CC Cagire Garonne Salat (8)	Michel Claude ABADIE - Jean-Claude DOUGNAC Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG
CC Cœur et Coteaux du Comminges (9)	Claire VOUGNY- Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD Céline LAURENTIES-BARRERE Jean-Claude DURROUX *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)* - Lionel WELTER - Jean Yves DUCLOS Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA Pierre SAFFORCADA
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (10)	Alain PUENTE - Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE Philippe CRAMPE - Eric AZEMAR - Patrick SAULNERON Bernard DUMAIL - Jean Pierre REBONATO Dominique BERRE - Gérard BRILLET John PALACIN *(n'a pas pris part au vote, départ)*

REÇU le 17 DEC. 2021 SOUS-PREFECTURE DE SAINT-GAUDENS

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat	Raymond NOMDEDEU
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC - Laure VIGNEAUX Alain BOUBBE - Elisabeth ROUEDE Marie Hélène FONTANEAU

Délégués titulaires présents ayant procuration : **1**

CC Cagire Garonne Salat	Jean-Claude DOUGNAC pouvoir de Laure VIGNEAUX

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : **12**

CC Cagire Garonne Salat (3)	Henri GOIZET - Claudette ARJO - Frédéric LAVAIL
CC Cœur et Coteaux du Comminges (6)	Michel AUBERDIAC - Monique REY - Marie NADALET Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND Bernard FABARON
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3)	Patrick LAGLEIZE - André FILLASTRE - Serge COLLA

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Délibération n°2021-04-16

Convention d'ouverture des droits SIG à l'association de préfiguration du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées

Vu la délibération n°2018-02-07 adoptée par le comité syndical lors de sa séance du 03 avril 2018 sur l'approbation de la mise en place d'un SIG mutualisé à l'échelle du Pays Comminges Pyrénées,

Vu l'avis favorable du bureau syndical lors de sa séance du 29 septembre 2021.

Monsieur le Président rappelle que ce projet initié en 2018 rassemble les 3 communautés de communes du Comminges et le Pays Comminges Pyrénées, pour mutualiser un outil SIG au sein des services.

Depuis 2021, le SIG est rentré dans sa phase de fonctionnement. La gouvernance de l'outil, les règles d'utilisation de la plateforme, et de partage des coûts, ont été définies à travers une convention de partenariat qui a pris effet au 01 janvier 2021, pour une durée de 3 ans.

Dans le cadre d'un des COTECH animé par le Pays Comminges Pyrénées comme prévu dans la convention, l'association de préfiguration du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées a fait la demande d'ouverture des droits d'accès au logiciel au titre de ses missions d'intérêts publics. Le bureau syndical du Pays Comminges Pyrénées s'est positionné favorablement par rapport à cette demande.

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1
d'approuver l'ouverture des droits d'accès au logiciel à l'association de préfiguration du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées ;

Article 2
d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention relative à l'ouverture des droits au Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées,

Article 3
d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 17 DEC. 2021
Et publication, affichage ou notification le : 17 DEC. 2021

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT Mod 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 7 décembre 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués en exercice : 52

Délégués présents avec voix délibérative : 41

Quorum atteint

Votes pour : 41
contre : 0
abstentions : 0

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Délégués titulaires présents : **28** *(avec le Président)*

CC Cagire Garonne Salat (8)	Michel Claude ABADIE - Jean-Claude DOUGNAC Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG
CC Cœur et Coteaux du Comminges (9)	Claire VOUGNY- Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD Céline LAURENTIES-BARRERE Jean-Claude DURROUX *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)* - Lionel WELTER - Jean Yves DUCLOS Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA Pierre SAFFORCADA
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (10)	Alain PUENTE - Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE Philippe CRAMPE - Eric AZEMAR - Patrick SAULNERON Bernard DUMAIL - Jean Pierre REBONATO Dominique BERRE - Gérard BRILLET John PALACIN *(n'a pas pris part au vote, départ)*

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat	Raymond NOMDEDEU
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC – Laure VIGNEAUX Alain BOUBBE - Elisabeth ROUEDE Marie Hélène FONTANEAU

Délégués titulaires présents ayant procuration : **1**

CC Cagire Garonne Salat	Jean-Claude DOUGNAC pouvoir de Laure VIGNEAUX

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : **12**

CC Cagire Garonne Salat (3)	Henri GOIZET - Claudette ARJO - Frédéric LAVAIL
CC Cœur et Coteaux du Comminges (6)	Michel AUBERDIAC - Monique REY - Marie NADALET Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND Bernard FABARON
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3)	Patrick LAGLEIZE - André FILLASTRE - Serge COLLA

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod. 540330 - 09/10 fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Délibération n°2021-04-17

Convention de groupement de commande de marché public – réalisation d'une étude ayant pour objet l'élaboration d'un schéma de développement économique

Vu la délibération n°2017-04-05 portant modification des statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées,

Monsieur le Président explique que le PETR Pays Comminges Pyrénées a un rôle fédérateur et de coordination pour ses membres, il constitue un niveau d'impulsion pour élaborer, conduire une stratégie de développement territorial.

Il exerce pour le compte de ses communautés de communes membres un certain nombre de missions mutualisées : animation du SCoT Comminges Pyrénées, animation du programme européen LEADER, animation d'un Contrat Local de Santé, animation d'un Programme Alimentaire Territorial, animation d'actions mutualisées dans le cadre du Plan Climat, fonctionnement d'un service ADS (application du droit des sols), au service des communes qui disposent d'un document d'urbanisme …

Le développement économique est une des compétences obligatoires des intercommunalités, à ce titre elles souhaitent élaborer un schéma de développement économique de leur territoire, le PETR en assurant la coordination et la passation du marché public pour la réalisation de l'étude.

Ce document devra être un outil opérationnel pour les Communautés de communes et leurs communes membres. Elles pourront notamment l'utiliser dans le cadre de leurs documents d'urbanismes futurs. Le Pays pourra également l'utiliser dans le cadre de la future révision du SCoT Comminges Pyrénées.

Les élus du Pays Comminges Pyrénées et des Communautés de communes souhaitent que le document proposé soit en accord avec le cadre de vie rural et leur politique de développement durable.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Article 1

d'approuver la convention annexée constitutive de groupement de commande pour la réalisation d'une étude ayant pour objet l'élaboration d'un schéma de développement économique.

Article 2

d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant à signer tout acte et à procéder à toute formalité liés à la convention constitutive de groupement de commande pour la réalisation d'une étude ayant pour objet l'élaboration d'un schéma de développement économique

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 17 DEC. 2021
Et publication, affichage ou notification le : 17 DEC. 2021

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod. 540330 - 09/10 fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

Délégués en exercice : 52

Délégués présents avec voix délibérative : 41

Quorum atteint

Votes pour : 41
contre : 0
abstentions : 0

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 7 décembre 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués titulaires présents : **28** *(avec le Président)*

CC Cagire Garonne Salat (8)	Michel Claude ABADIE - Jean-Claude DOUGNAC Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG
CC Cœur et Coteaux du Comminges (9)	Claire VOUGNY- Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD Céline LAURENTIES-BARRERE Jean-Claude DURROUX *(n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)* - Lionel WELTER - Jean Yves DUCLOS Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA Pierre SAFFORCADA
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (10)	Alain PUENTE - Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE Philippe CRAMPE - Eric AZEMAR - Patrick SAULNERON Bernard DUMAIL - Jean Pierre REBONATO Dominique BERRE - Gérard BRILLET John PALACIN *(n'a pas pris part au vote, départ)*

REÇU le 17 DEC. 2021 SOUS-PREFECTURE DE SAINT-GAUDENS

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat	Raymond NOMDEDEU
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC - Laure VIGNEAUX Alain BOUBBE - Elisabeth ROUEDE Marie Hélène FONTANEAU

Délégués titulaires présents ayant procuration : 1

CC Cagire Garonne Salat	Jean-Claude DOUGNAC pouvoir de Laure VIGNEAUX

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : **12**

CC Cagire Garonne Salat (3)	Henri GOIZET - Claudette ARJO - Frédéric LAVAIL
CC Cœur et Coteaux du Comminges (6)	Michel AUBERDIAC - Monique REY - Marie NADALET Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND Bernard FABARON
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3)	Patrick LAGLEIZE - André FILLASTRE - Serge COLLA

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Délibération n°2021-04-18

Demande de subvention – réalisation d'une étude ayant pour objet l'élaboration d'un schéma de développement économique

Vu la délibération n°2017-04-05 portant modification des statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées,

Monsieur le Président explique que le PETR Pays Comminges Pyrénées a un rôle fédérateur et de coordination pour ses membres, il constitue un niveau d'impulsion pour élaborer, conduire une stratégie de développement territorial.

Il exerce pour le compte de ses communautés de communes membres un certain nombre de missions mutualisées : animation du SCoT Comminges Pyrénées, animation du programme européen LEADER, animation d'un Contrat Local de Santé, animation d'un Programme Alimentaire Territorial, animation d'actions mutualisées dans le cadre du Plan Climat, fonctionnement d'un service ADS (application du droit des sols), au service des communes qui disposent d'un document d'urbanisme …

Le développement économique est l'une des compétences obligatoires des intercommunalités, à ce titre elles souhaitent élaborer un schéma de développement économique de leur territoire, le PETR en assurant la coordination.

Ce document devra être un outil opérationnel pour les Communautés de communes et leurs communes membres. Elles pourront notamment l'utiliser dans le cadre de leurs documents d'urbanismes futurs. Le Pays pourra également l'utiliser dans le cadre de la future révision du SCoT Comminges Pyrénées.

Les élus du Pays Comminges Pyrénées et des Communautés de communes souhaitent que le document proposé soit en accord avec le cadre de vie rural et leur politique de développement durable.

Le budget prévisionnel de l'opération est de 80 000 € HT, l'aide sollicitée auprès de la Région de 30% du coût de l'étude et de 48% du coût de l'étude pour le programme LEADER.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Article 1

d'approuver le plan de financement dans le cadre de l'élaboration d'un schéma de développement économique.

Article 2

d'autoriser Monsieur le Président à solliciter des subventions de la part du programme LEADER et de la Région Occitanie pour la réalisation d'un schéma de développement économique.

Article 3

d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant à signer tout acte et à procéder à toute formalité liés aux demandes de subventions LEADER et Région Occitanie pour la réalisation d'un schéma de développement économique.

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 17 DEC. 2021
Et publication, affichage ou notification le : 17 DEC. 2021

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

Délégués en exercice : 52

Délégués présents avec voix délibérative : 42

Quorum atteint

Votes pour : 42
contre : 0
abstentions : 0

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 7 décembre 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués titulaires présents : **29** *(avec le Président)*

CC Cagire Garonne Salat (8)	Michel Claude ABADIE - Jean-Claude DOUGNAC Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG
CC Cœur et Coteaux du Comminges (10)	Claire VOUGNY- Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD Céline LAURENTIES-BARRERE Jean-Claude DURROUX - Lionel WELTER Jean Yves DUCLOS - Michel DE GAULEJAC Emilie SUBRA - Pierre SAFFORCADA
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (10)	Alain PUENTE - Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE Philippe CRAMPE - Eric AZEMAR - Patrick SAULNERON Bernard DUMAIL - Jean Pierre REBONATO Dominique BERRE - Gérard BRILLET John PALACIN *(n'a pas pris part au vote, départ)*

REÇU le 17 DEC. 2021 SOUS-PREFECTURE DE SAINT-GAUDENS

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat	Raymond NOMDEDEU
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC – Laure VIGNEAUX Alain BOUBBE - Elisabeth ROUEDE Marie Hélène FONTANEAU

Délégués titulaires présents ayant procuration : **1**

CC Cagire Garonne Salat	Jean-Claude DOUGNAC pouvoir de Laure VIGNEAUX

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : **12**

CC Cagire Garonne Salat (3)	Henri GOIZET – Claudette ARJO – Frédéric LAVAIL
CC Cœur et Coteaux du Comminges (6)	Michel AUBERDIAC - Monique REY - Marie NADALET Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND Bernard FABARON
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3)	Patrick LAGLEIZE - André FILLASTRE - Serge COLLA

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Délibération n°2021-04-19

Projet via-fauna (appui à la trame verte et bleue du SCoT)

Monsieur le Président explique que la Région Occitanie a lancé en 2017 un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour mieux prendre en compte la biodiversité, notamment la Trame Verte et Bleue (TVB) dans les projets d'aménagement.

L'Office Français pour la Biodiversité (OFB) en partenariat avec la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), la Fédération Régionale et Départementale des Chasseurs (FDC31) de la Haute Garonne a répondu favorablement à cet AMI.

Le Pays Comminges Pyrénées, en signant la convention de partenariat avec la Fédération Nationale des Chasseurs poursuit les objectifs suivants :

- Améliorer le contenu et la connaissance de la Trame Verte et Bleue (TVB) dans les documents d'urbanisme, notamment dans les SCoT.
- Disposer d'une donnée territoriale fine et opérationnelle pour mieux développer et valoriser les activités du territoire tout en préservant notre environnement et cadre de vie (habitats, espèces et paysages).
- Définir un programme d'actions adapté pour les collectivités afin de mieux prendre en compte la TVB.
- Maintenir les continuités écologiques au regard de l'aménagement existant du territoire du Pays Comminges Pyrénées (urbanisation, A64, RN125, canaux, voie ferrée, etc.).
- Favoriser une gestion durable des réservoirs de biodiversité et un suivi des espèces remarquables en conciliant de manière pérenne et raisonnée les usages sur le territoire : environnement, tourisme, sports de nature, agriculture, pastoralisme, sylviculture, énergies renouvelables, urbanisation, mobilité, etc.

Le Président indique que le coût de l'accompagnement par la Fédération Nationale des Chasseurs est de 2 000 € pour le Pays Comminges Pyrénées.

Le Comité Syndical, entendu l'exposé de Monsieur Le Président,

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1

de valider la convention d'appui à l'identification et à la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue dans les documents d'urbanisme et de planification, tel qu'annexé.

Article 2

d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention avec la Fédération Départementale des chasseurs de la Haute-Garonne.

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod 540330 - 09/10 fabrègue duo

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Article 3

de prendre en charge cet accompagnement à hauteur de 2 000 € pour le Pays Comminges Pyrénées.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 17 DEC. 2021
Et publication, affichage ou notification le : 17 DEC. 2021

REÇU
le 17 DEC. 2021
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT
Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue.due